

612

Domaine public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 612 5 novembre 1981
Dix-neuvième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:

Eric Baier
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
André Gavillet
Pierre Gilliland
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffly

Points de vue:
J. Cornuz
Martial Leiter

Antinucléaires et écologistes

Il n'y avait plus grandes illusions à se faire: dès le moment où le Conseil fédéral reconnaissait le «besoin» d'une nouvelle centrale nucléaire pour les années nonante, le «oui» de l'exécutif central à Kaiseraugst SA était dans l'air. Il suffisait d'attendre les dernières pirouettes des promoteurs — nous étions prêts à négocier notre retrait, mais cela ne voulait pas dire que nous abandonnions la partie: juste une petite phrase au cas où le «non mais» du Conseil fédéral aurait été plus proche du «oui mais» qu'il ne le laissaient entendre les derniers bruits de couloirs soigneusement enregistrés par nos hommes au Palais... etc., etc. Finasseries de juristes entamant le sprint vers les indemnisations et qui prendront leur sens dans des mois, dans des années.

Aujourd'hui, le feu vert du Conseil fédéral dégage une forte odeur de pressions financières, en attendant que les lobbies ad hoc s'adonnent au même travail de persuasion à peine clandestine parmi les parlementaires voués à la tâche ingrate (se prononceront-ils avant ou après leur réélection?) de prendre position en dernier recours démocratique.

Les sept Sages sont donc plus péremptoires que les experts commis à évaluer le «besoin».

Une décision plus politique que technique, dira-t-on. Certes! Mais où sont les éléments du choix? Pas d'alternative énergétique digne de ce nom. Et lorsque se profile une centrale nucléaire de plus, il faudrait que le peuple suisse soit vraiment pris d'un haut degré de conscience écologique pour se lancer dans de véritables économies d'énergie...

Pas d'autre garantie de sécurité de l'entreprise qu'une garantie policière. Où l'on voit se profiler, en l'absence d'un consensus populaire, une police intercantonale de sécurité nucléaire.

Sans parler des échéances toutes proches liées à l'entreposage des déchets radioactifs.

Tout se passe comme si on avait choisi d'abord un modèle de société: la centralisation nucléaire, avec tout ce qu'elle implique dans la sphère personnelle du consommateur d'électricité, stimulé à dépenser toujours davantage d'énergie, conditionné à s'en remettre aux producteurs. Exagéré? Voyez le développement du «tout-électrique»... (cf. page 2).

Dans ces conditions, «Tous à Kaiseraugst!» c'est le slogan de la logique. Mais il ne faudrait pas que ce type d'actions ponctuelles cache la forêt des autres initiatives indispensables: pour que les données fondamentales du problème changent, l'attitude des consommateurs d'énergie doit changer en profondeur. Le mouvement anti nucléaire ne peut pas vivre que de l'opposition aux centrales, à Kaiseraugst ou ailleurs; finalement, ce seront les pionniers des énergies nouvelles qui feront la différence. Depuis la votation fédérale de 1979, le moins qu'on puisse dire est que la résistance anti-nucléaire n'a guère suscité d'engagements concrets pour un nouveau énergétique: au-delà de la mobilisation contre Kaiseraugst, c'est là que le bât blesse.

DOMAINE PUBLIC

Un carnet d'adresses

Envois «à l'essai». Toujours et encore, évidemment. Vendredi passé, 30.10.1981, reçus, à fin de prospection pour «Domaine Public», de larges extraits — mais tout de même épurés! — du «carnet d'adresses» d'un ami de DP qui nous les faisait parvenir à toutes fins utiles. Voilà exactement ce qu'il nous faut pour mener à bien cette entreprise délicate qu'est l'élargissement de l'audience du journal! Merci donc à notre correspondant. Les «envois à l'essai» ont démarré le jour même: sous enveloppe, le dernier numéro paru ainsi que la «carte de visite» du journal parue avec le numéro 606...

La liberté jusqu'au bout

Restreindre le tout-électrique, ou le chauffage électrique, même sur la base d'une disposition légale cantonale n'est donc pas conciliable avec le principe de la liberté du commerce et de l'industrie. Soit: le Tribunal fédéral décide de la jurisprudence. Ce n'est pas qu'il ait, par science infuse du droit, toujours raison; mais il est tout en haut de l'échelle.

Or, le tout-électrique est lui aussi, par sa tarification, incompatible avec la liberté du commerce et de l'industrie.

LE POINT DE VUE DE MARTIAL LEITER

Démonstration. Nous ne sommes qu'au bas de l'échelle.

— Un consommateur n'a pas le choix de son fournisseur d'électricité; il subit donc son tarif.

— Le consommateur A se chauffe au bois ou au gaz ou au mazout et s'éclaire à l'électricité, qui fait tourner aussi les moteurs de ses appareils ménagers.

— Le consommateur B est «tout-électrique»: chauffage, éclairage, électro-ménager.

— Le consommateur A paie selon un tarif donné.

— Le consommateur B paie selon un tarif très avantageux qui est valable pour tous les usages qu'il fait de l'électricité (y compris l'éclairage et l'électro-ménager).

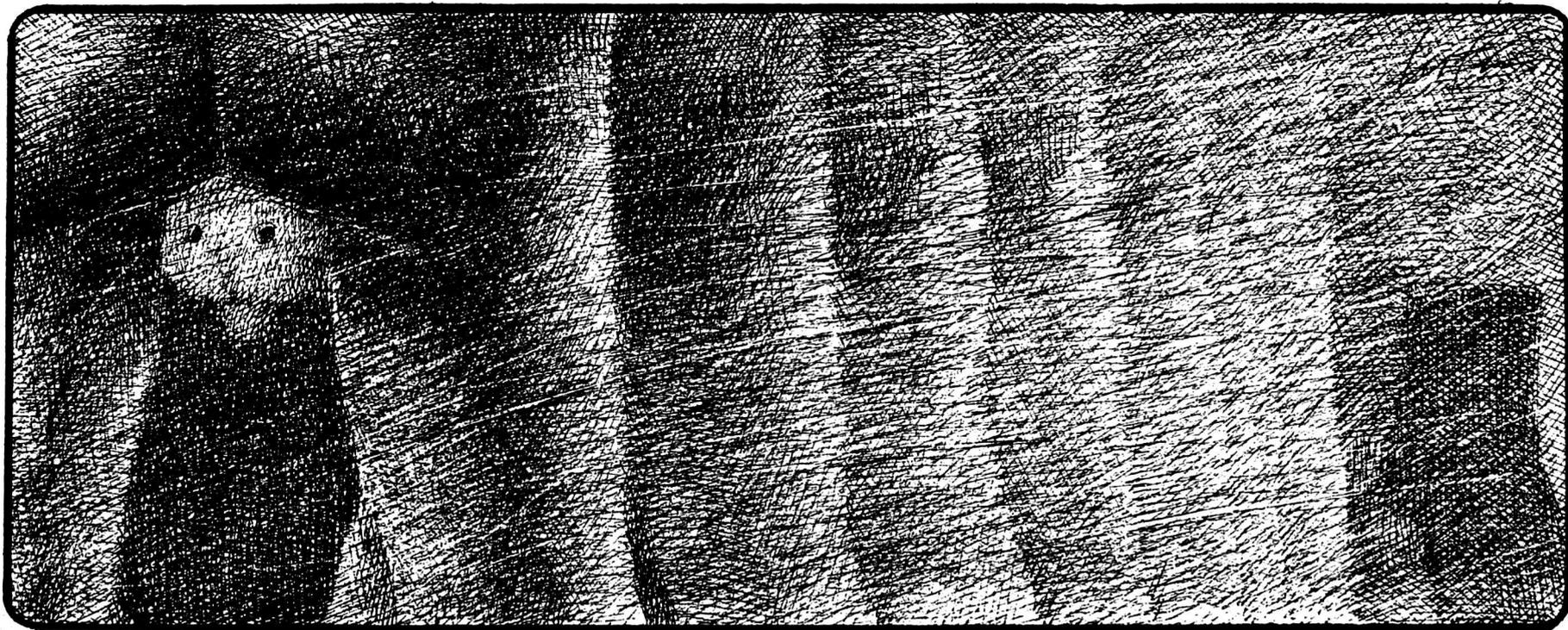
Autrement dit, en fonction du choix de son moyen

de chauffage, B est avantagé pour les autres usages électriques, indispensables.

Une entreprise utilise donc sa situation de monopole pour favoriser une certaine catégorie de clientèle (il se trouve que c'est cette clientèle dont ont besoin les distributeurs d'électricité pour imposer le «tout-nucléaire», tant il est vrai que le tout-électrique est une façon d'imposer par la bande l'implantation du nucléaire — nous l'avons suffisamment démontré dans ces colonnes).

Le tarif du chauffage électrique peut être ce qu'il veut; en revanche, les autres usages de l'électricité devraient être tarifés de la même manière à chaque client, lié de toute façon par l'absence de concurrence.

C'est un problème qui pourrait intéresser les juristes siégeant au dernier échelon.



Tout-électrique: tous les jours de nouvelles recrues

Pacifisme et justice

Pacifisme européen: le débat le plus large possible est urgent. Déjà monte dans notre pays le concert des voix «autorisées» discréditant les mouvements qui prennent la parole sur ce thème, rappelant à l'envi les conditions particulières à la Suisse et qui rendraient caduques de telles revendications. Dans ces colonnes, deux contributions déjà parues: DP 609 (15.10.1981), «Un rôle pour l'Europe»; DP 610 (22.10.1981), «Un pacifisme unilatéral». Ci-dessous, un troisième point de repère. (Réd.)

Les manifestations pacifistes se multiplient dans les capitales européennes. C'est tant mieux. Il n'y aura jamais assez de monde dans les rues pour proclamer l'absurdité de la course aux armements, course sans fin dans les deux sens du terme, et qui saigne à blanc les peuples de la terre. La rue n'est-elle pas d'ailleurs le seul lieu où les citoyens peuvent faire entendre leurs voix dans ce domaine réservé aux experts, stratèges et techniciens?

Mais le pacifisme, c'est sa faiblesse, a toujours pâti de son trop faible ancrage dans l'épaisseur de la réalité sociale et politique. On l'a observé en 1914 et en 1939: les mouvements pacifistes ont vu l'essentiel de leurs troupes tourner promptement casaque parce que l'idéal qui les animait voguait trop loin des contingences de ce monde.

Proclamer abstraitement l'idéal de paix est nécessaire mais pas suffisant. Dans DP 610, A. G. notait à juste titre que toute revendication pacifiste doit être liée à l'exigence de la liberté d'expression. J'y ajouterais l'exigence de justice. Il y en a proba-

blement d'autres. Toutes ces exigences devraient contribuer à donner un contenu à la revendication de paix.

Parce qu'en définitive, la course aux armements et les conflits armés réels ou menaçants ne sont pas des malédictions qui tombent comme le feu du ciel. Ils trouvent leur origine dans l'insécurité, les déséquilibres, l'injustice qui caractérisent les relations entre les peuples. Revendiquer abstraitement la paix, n'est-ce pas dans ces conditions un luxe d'Occidental craignant pour ses privilèges, un appel au «statu quo», douillet pour nous mais douloureux pour les prisonniers du goulag et les affamés de la planète: la paix des nantis. Incorporer l'exigence de justice à la revendication pacifiste est le seul moyen de parvenir à une paix réelle et durable. La seule renonciation à la bombe à neutrons, et autres fusées dernier cri n'y suffira pas parce qu'elle ne touche pas aux racines du mal. Les millions d'humains qui souffrent de la faim parce que les richesses de la terre sont injustement réparties ne trouvent guère d'avantages à cette paix-là. La mise en accusation des puissants de ce monde — politiciens et militaires — n'est qu'un préambule: la paix ne peut s'acheter à bon marché et l'expérience de justice qu'elle impose nous interpelle tous.

J.-D. D.

SECRET

N'écrivez pas sur des cartes bancaires!

Les banques suisses ont commencé dans la grande (et petite) presse une vaste campagne publicitaire. Une de plus. Elles ne manquent, ce faisant, ni de moyens, ni de culot.

C'est ainsi que banques expliquent par annonces payantes que le secret bancaire, c'est comme le secret postal. Vous ne voulez pas que votre con-

ciège ouvre votre courrier, alors défendez le secret bancaire!

On attend la suite: le secret bancaire et le secret médical, le secret bancaire et le secret du confessionnal, sur une nouvelle version du sonnet d'Arvers «Mon cœur a son secret, mon coffre a son mystère».

On envoie une bise à M. Chappuis, de l'Association suisse des banquiers, qui, dit-on, rédige, ou relit ces poèmes. Sur carte postale, avec un cœur. La concierge pourra lire.

PS. «Si vous désirez en savoir plus sur l'opinion des banques suisses au sujet de la politique du développement ou du secret bancaire, veuillez écrire à l'Association suisse des banquiers...» Ceux qui ont répondu à cette aimable invitation comprise dans chaque annonce publicitaire et bancaire de la massive campagne en cours attendent toujours. Ils risquent d'attendre longtemps, c'est ce que révèle Rudolf Strahm, secrétaire du PSS.

En réalité, la livraison de ces brochures a été stoppée par l'Association des banquiers elle-même: elles contiennent une ineptie telle qu'elles étaient simplement bonnes à mettre au pilon. Le pot aux roses: les banquiers, tout à leurs démonstrations de haut vol, se sont «offert le lapsus» de qualifier l'ensemble des crédits et emprunts privés des banques en faveur des pays en développement d'«aide au développement», alors même que ces termes sont réservés, dans la terminologie admise et selon l'OCDE, aux dons et crédits en faveur de l'Etat. D'où ce constat mirifique: selon les banquiers, la Suisse ne consacre pas 0,2%, mais plus de 5% de son PNB à l'aide au développement!

Information «pro domo», certes, mais il y a des limites à l'impudeur. Même la «Neue Zürcher Zeitung» le note: «Voilà qui ne va certainement pas diminuer les reproches adressés aux banques.» Et en effet, voilà qui annonce des débats radieux et sereins avant le vote sur l'initiative socialiste sur les banques.

Hierarchies militaires

... Ainsi donc, ces Messieurs — je veux dire: les officiers recruteurs, médecins militaires, etc. — violant l'obligation du secret professionnel à laquelle ils sont astreints, inscrivaient dans les livrets militaires des recrutés, et cela en langage codé et à l'insu des intéressés, qui n'avaient donc nulle possibilité de recours, des appréciations nettement diffamatoires, voire calomniatrices! L'un se trouvait classé parmi les perturbés sexuels, l'autre parmi les infantiles psychiques, etc.

Ayant moi-même une malheureuse propension à classer quelques-uns de mes contemporains parmi les débiles mentaux, légers ou profonds, je ne saurais raisonnablement me plaindre qu'ils en fassent autant! Sauf que mes appréciations ne peuvent leur nuire, alors que telle ou telle de leurs victimes s'est trouvée toute surprise d'être sans cesse écartée des postes et places qu'elle postulait — pour de mystérieuses raisons!

Ce qui me frappe c'est l'incroyable prétention, l'incroyable suffisance, qui s'exprime ici: la certitude où sont apparemment les responsables qu'ils sont capables non seulement de «juger» leurs semblables, mais de les juger en quelque sorte sans appel: portant une appréciation sur un garçon de 19 ou de 20 ans, qui continuera de figurer dans son dossier, quand il en aura trente ou quarante! Responsables, dont on peut admettre sans trop leur faire de tort que certains d'entre eux tout au moins sont des «adultes» parfaitement constitués, mûrs dans les délais réglementaires, dépourvus, Dieu sait, de tout «infantilisme» et même de la plus petite trace de «l'esprit d'enfance» — mais irrémédiablement médiocres! On sait assez qu'un petit vin est «mûr» dans l'année, alors qu'un Romanée-

Conti ou un Château Lafite-Rothschild ne parvient à maturité qu'après dix ou vingt ans!

... S'appuyant par ailleurs sur les critères les plus contestables, mais tenus pour vérité d'évangile dans la mesure où ceux qui les appliquent n'ont guère de compétence.

On sait hélas qu'il en va souvent de même.

* * *

J'ai dans les mains le *Jeu d'échecs et sciences humaines* de Jacques Dextreit et Norbert Engel (Payot 1981), qui à certains égards me paraît plus désastreux encore que la *Misère intellectuelle...* de précieuse mémoire.

La thèse, l'une des thèses tout au moins, on la devine: le jeu des échecs serait l'expression d'un complexe d'Oedipe mal liquidé, d'un psychisme infantile, bloqué à sa phase anale, etc., etc. «... la dame, qui partage avec le roi le fait d'être unique, représente la figure maternelle, sa toute-puissance sur l'échiquier la mettant en situation de mère phallique dont l'aide est absolument déterminante pour mettre à mort l'autre roi» (p. 30).

Ou encore:

Le pion, qui se transforme en dame lorsqu'il parvient à la huitième rangée, serait «la marque du succès de la tentative d'aboutir à une multiplicité de mères phalliques venant seconder le joueur dans ses désirs meurtriers».

Ou encore:

La règle selon laquelle une pièce touchée est une pièce jouée (au vrai, la règle exacte dit: «pièce touchée, pièce à jouer; pièce lâchée, pièce jouée») renverrait à un effort pour se protéger «contre le désir homosexuel, plus particulièrement le désir de masturbation réciproque» (p. 35).

Le tout parsemé de remarques dignes de figurer dans le *Dictionnaire des Idées reçues*, de Flaubert, telles que: «La psychanalyse nous a appris que l'enfant est un pervers polymorphe.»

Il y aurait encore beaucoup à dire — de ceci une autre fois.

J. C.

Une petite minorité de gros privilégiés

Près d'un cinquième des rentiers, vivant seuls ou en couple, ont un revenu inférieur à 1000 francs par mois. Ce constat, nous le posons dans toute sa brutalité la semaine dernière. Les données qui le fondent ne sont pas contestables; elles n'ont du reste pas fait l'objet d'une quelconque remise en question, et surtout pas par ceux qui, principalement dans les milieux patronaux, les interprétant à la va-vite, ont cru pouvoir déduire que les clichés d'une Suisse généreuse pour les plus défavorisés de ses enfants se trouvaient justifiés scientifiquement. Ci-dessous, nous poursuivons, sur les traces de Pierre Gilliard qui a mené cette recherche, le portrait de cette autre Suisse, laissée pour compte. (Réd.)

Le mythe de la prospérité helvétique rejaillissant sur toutes et tous a vécu. Nous en étions restés là il y a une semaine. Ce mythe-là avait la vie dure: le quart-monde helvétique existe bel et bien, les déshérités sont beaucoup plus nombreux qu'on le croit — le Mouvement populaire des familles le clame, parmi d'autres, sur tous les tons depuis des années; n'empêche: les grandes phrases ronflantes revenaient fleurir dans les discours de cantine, ponctuer les méditations style 1^{er} août, imprégner la vie politique et finalement se substituer à la réalité suisse. Aujourd'hui, ces mensonges aux allures patelines et officielles seront beaucoup plus difficiles à accréditer: les chiffres sont là et ils sont clairs, même si, en un premier temps, ils ont été plus ou moins habilement détournés à des fins partisans! Nous publions la semaine dernière un état des revenus et de la fortune des personnes en âge de la

rente AVS (en 1976). Nous espérons, au moins chez nos lecteurs, avoir modifié certaines images de l'oasis helvétique. Aujourd'hui, nouveau portrait de notre beau pays, plus large cette fois, la disparité des revenus et de la fortune pour les Suisses de 19 ans et plus, toujours en 1976.

Toujours les mêmes bases de calculs (données récoltées par l'équipe placée sous la responsabilité de W. Schweizer), toujours la même approche (un échantillon de relevés fiscaux), toujours la même méthode d'analyse mis au point par Pierre Gilliard (pour le canevas, se reporter aux précisions publiées dans DP 611).

Soit un «échantillon» de Suisses de 19 ans et plus (5792 personnes) qui donne une image acceptable, du point de vue statistique, de l'ensemble de la population. Classement par ordre croissant de revenu net: dix catégories de 10% de contribuables, la première regroupant les plus faibles revenus et la dernière les revenus les plus forts. Première constatation: les limites des montants entre les «déciles» sont plus élevées que celles enregistrées pour les rentiers. Rien de surprenant ici; mais il faut se souvenir que le revenu net du ménage contribuable — il exerce une ou des activités rémunérées — couvre fréquemment les dépenses occasionnées par un nombre supérieur de personnes, proportion de couples plus forte que chez les rentiers, enfants à élever, etc.

Le «revenu moyen»: 33 500 francs, soit 2800 francs par mois: plus de six contribuables sur dix (62%) sont en dessous de cette moyenne fortement influencée par l'ampleur des moyens à disposition d'une petite minorité de gros privilégiés. Plus intéressant et plus significatif: la médiane (séparant en deux groupes égaux la population concernée): 29 000 francs, soit 2400 francs par mois.

Le tableau est suffisamment «parlant»; quelques notes qui stimuleront l'analyse:

— Les Suisses disposant des revenus nets les plus faibles (premier décile) ont seulement 2% de l'ensemble des revenus et 2% de la fortune décla-

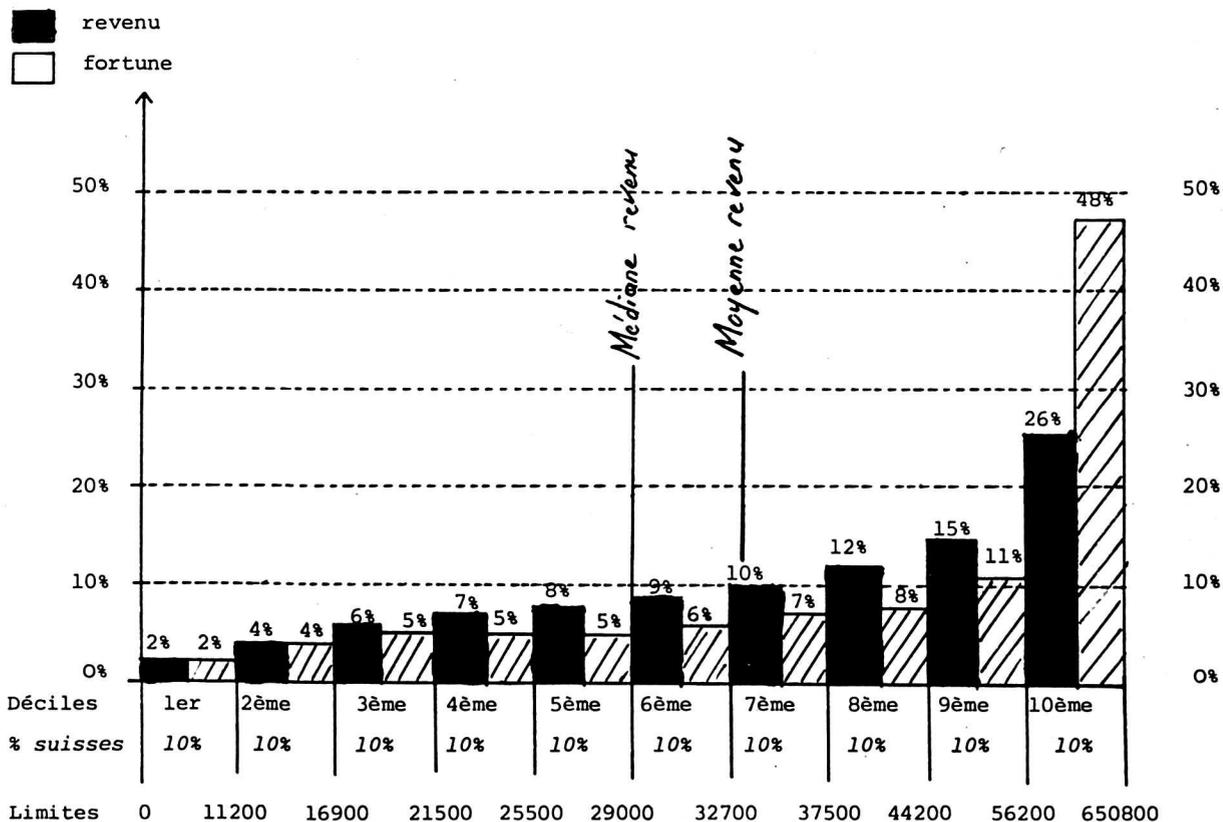
rée totale; il s'agit des jeunes les plus démunis, mais aussi des jeunes en période de formation, par exemple.

— Les Suisses les plus aisés (10% du dernier décile) cumulent un quart (26%) des revenus nets et la moitié (48%) de la fortune! Leurs revenus sont équivalents à ceux de la moitié des contribuables des catégories à faibles revenus; et ils disposent d'autant de fortune que les neuf autres dixièmes...

Globalement, la concentration des revenus est moins marquée pour l'ensemble des Suisses que chez les rentiers. Mais le diagnostic demeure: la Suisse vit sous le règne d'une importante disparité des situations économiques. Encore un tableau à garder en mémoire lorsqu'il s'agira par exemple de fixer le développement de la politique sociale helvétique.

D'autres points de repère encore la semaine prochaine.

Revenus et fortune: les Suisses de 19 ans et plus en 1976



Comme dans le tableau publié la semaine dernière, nous examinons la population suisse, 19 ans et plus, par déciles (tranches de 1/10 des personnes pour lesquelles des renseignements ont été collectés) des revenus nets et de la fortune. Les contribuables sont ordonnés du plus faible au plus haut revenu.

FÉLICITATIONS

Présidence de la BCV

L'assemblée des actionnaires de la Banque Cantonale Vaudoise (BCV) tient donc séance extraordinaire pour adopter de nouveaux statuts, tenant compte de la modification de la loi décidée par le Grand Conseil vaudois, pour décider d'une augmentation du capital social, et d'un splitting des actions.

Pas de surprises en vue: l'Etat est l'actionnaire majoritaire.

M. le conseiller d'Etat Junod (radical) présidera le conseil d'administration de la banque. L'Etat maintient donc à la tête des conseils de la banque un conseiller en fonction. C'est juste, pour autant qu'une liaison réelle soit établie avec le Conseil

d'Etat et qu'une politique économique soit développée au plus haut niveau.

Mais personne ne voit le lien avec le Département de l'instruction publique et des cultes que préside jusqu'ici M. A. Junod.

Ledit M. Junod a annoncé après le référendum sur le décret scolaire qu'il poursuivrait sa tâche avec foi et détermination. Mais les Chambres fédérales, plus la BCV, plus l'Instruction publique, ça fait beaucoup pour un seul homme; car la foi et la détermination exigent un minimum de disponibilité.

En fait, il a déjà été admis et décidé que ses pairs autoriseraient M. Junod à quitter son département après le renouvellement du Conseil d'Etat. Le libéral Leuba devra, dès lors, reprendre l'Instruction publique et les Cultes avec «foi et détermination». Transparence démocratique de l'Entente des droites vaudoises.

Glanures helvétiques

Fondée en 1961, L'Action Nationale vient de fêter son vingtième anniversaire à Zurich. Au même moment, la revue «Das gelbe Heft» (41), du Groupe Ringier, publie une mise au point: dans un tableau des partis politiques en Suisse, «L'Action Nationale» avait reçu la couleur brune ce qui avait amené des rapprochements indésirables et indésirés.

* * *

«Le Pape n'est pas membre du PDC.» C'est le député démocrate-chrétien au Grand Conseil zurichois Peter Duft qui a fait cette déclaration en réponse à Richard Lienhard, ancien vice-président de l'Association suisse des locataires, qui avait mis en évidence l'aspect social de la propriété au cours d'un débat organisé par l'Association zurichoise des propriétaires. Si l'on en croit le correspondant

du «Tages Anzeiger» qui a couvert la séance, Duft a encore ajouté, en réponse à son contradicteur qui faisait allusion à la récente encyclique, qu'il n'était pas très enthousiasmé par de telles encycliques. Et de rappeler au surplus la vieille formule: celui qui n'était pas socialiste dans sa jeunesse n'avait pas de cœur, mais celui qui l'est encore dans sa vieillesse manque de raison. Lienhard a 62 ans. Peter Duft a 40 ans.

* * *

Le «Tages Anzeiger» met en évidence le fait que le journal est en vente à partir de 23 heures à divers endroits de la ville de Zurich. Titre de l'annonce: «Celui qui cherche un logement doit agir vite».

* * *

Les partis radical et libéral fribourgeois se querellent sur le titre de leurs listes dans les deux cercles électoraux de la Sarine (on en est venu à une «solution»: «libéraux-libéraux» face aux «radicaux-libéraux»). Au Tessin, une situation comparable n'avait pas provoqué de conflit en 1943 où on trouvait en présence (traduction) une liste libérale-

radicale-démocratique et une liste libérale-radicale pour les élections fédérales. Précisons que la liste libérale-radicale-démocratique était apparentée à la liste socialiste.

* * *

Lors de la récente votation zurichoise au sujet des garages urbains, des partisans d'un droit du peuple à se prononcer ont utilisé Astérix pour leur tract (sans succès faut-il ajouter). Titre «latin» de l'initiative dans ce tract: «Initiativum autoparkum coram publico».

Exit l'IDN

Dans ses explications au bon peuple à propos de la votation du 29 novembre, le Conseil fédéral assure que «comme l'Impôt de la défense nationale (IDN) n'a en réalité rien à voir avec les dépenses militaires, il a été rebaptisé». Vraiment rien à voir? Et le principe de l'universalité du budget, alors?

Au dos de cette curieuse affirmation, un graphique illustrant la structure des dépenses fédérales, avec, en tête de nouveau, les dépenses pour la défense nationale (21,3% du total dans le budget pour 1982).

164 milliards de-ci de-là

La statistique offre parfois d'étranges coïncidences: ainsi, le montant de 164 milliards correspond aussi bien à celui de l'endettement hypothécaire en Suisse à fin 1980 qu'à la somme des placements fiduciaires effectués auprès des banques suisses à fin juin 1981.

Autre rapprochement: l'augmentation annuelle de la dette hypothécaire (9 milliards en 1976-1979) équivaut en francs à celle, mais par mois, des avoirs fiduciaires (pour les sept premiers mois de cette année en tout cas).

Une grande famille informatisée

A l'ère de la télématique et de l'information immédiate, indépendante du temps comme de la distance, la subversion sera informatique ou ne sera pas. A défaut, la contestation la plus radicale demeurera sans prise sur l'Etat ou sa police, l'un et l'autre truffés d'électronique. Car les manifestations de rue ne serviront bientôt plus qu'à fournir à chaque fois des milliers de données nouvelles aux gestionnaires des fichiers informatisés de police; et les indics pourront se contenter de donner des renseignements partiels à un ordinateur qui reconstituera le reste des portraits et dossiers; et les graffitis serviront d'abord à vérifier le bon fonctionnement des analyseurs automatiques de texte, capables d'en retrouver l'auteur d'après l'écriture et le style.

Science-fiction que tout cela? Tout juste bon pour 1984, ou pour les Etats-Unis, patrie d'IBM et d'ITT? ou pour les pays de l'Est, quand ils auront accédé à la téléinformatique? ou pour tout Etat policier moderne, comme par exemple Zurich? Cette dernière hypothèse est la bonne, si l'on extrapole — à peine, à peine — à partir du premier des Dossiers Z que viennent de publier les Editions de l'Aire¹.

Cette «histoire» est signée par un certain «Little brother», lequel a un compte à régler avec le «grand frère» qui le nourrit. Après le complexe d'Oedipe et la tragédie de Jocaste, voici la curieuse passion de l'homme pour la machine, de l'informaticien pour l'ordinateur, objet de fascination mais aussi de conquête. Qui dira la complicité unissant l'analyste-programmeur et l'ordinateur électronique, qui parlent le même langage et jouent sans cesse au plus fin l'un avec l'autre, par-delà le reste du monde, exclu de ce dialogue?

«Little brother» est manifestement de ceux qui entretiennent ainsi un rapport amoureux avec le traitement électronique de l'information. En

l'occurrence de l'information telle qu'enregistrée par la police zurichoise, notamment à l'occasion, très fructueuse, des manifestations de jeunes de l'an dernier.

«Little brother» pourrait bien faire dans le «security business», et travailler comme le héros FI dans la division Sécurité d'une grande entreprise de Baden, laquelle ressemble comme une sœur à la BBC, tout comme sa cliente Moraves ressemble à Contraves, filiale d'Oerlikon-Bührle. Contrairement à FI, technocrate classique avec Natel à bord de sa Mercedes et respect de la hiérarchie vissé au cœur, «Little brother» pourrait bien appartenir à cette nouvelle génération d'informaticiens, férus de logiciels et parfaitement «cool» avec les supérieurs.

Ces fabricants de programmes sont capables de tout, y compris de vous combiner une «routine infernale», en clair de vous foutre en l'air un traitement, de vous décrypter un code, de vous détraquer une mémoire, de vous brouiller un fichier, ou tout simplement de transmettre des données à des non-ayants droit.

L'ordinateur, imperturbable, travaille aussi systématiquement dans la pagaille que dans l'ordre. Un cauchemar pour les fabricants de matériels et leurs utilisateurs, un champ d'intervention quasiment illimité pour les spécialistes et bricoleurs en tous genres.

La criminalité par ordinateur inquiète surtout les banques, la subversion informatique terrorise la police, celle qui pense que «Maigret, c'est fini! L'avenir, c'est Huston!» Car «pour l'Etat, chaque citoyen doit être transparent. Complètement. C'est le seul moyen d'éliminer l'injustice, car n'est-ce pas l'injustice suprême qu'un coupable impuni? Lorsque toutes les zones d'ombre de la société auront disparu, le règne de la transparence sera la clé de voûte d'un nouvel humanisme».

«Little brother» n'est pas seul à ne pas vouloir de cet humanisme-là. Ni d'une société vulnérable parce que régulée par l'informatique. **Y. J.**

¹ Little brother: «La routine infernale», Lausanne, Ed. de l'Aire 1981.

PTT À REPENDRE EN MAIN

«Little brother» ne se contente pas d'éclairer sous un jour informatiquement nouveau les manifs de Zurich; il a aussi sa théorie sur l'avenir incertain du monopole des télécommunications. Citons: «Comme le réseau téléphonique actuel deviendra le réseau général de tous les échanges d'informations, une formidable lutte s'engagera pour son contrôle. La SSIE (société employant le personnage principal de La routine infernale, Réd.) a déjà pris une série de contacts politiques pour imposer sa stratégie qui prévoit une reprivatisation des PTT en Suisse et leur rachat pur et simple par un pool d'entreprises. Ce groupe est en train de se constituer avec la SIR en tête (Standard Telefon), c'est-à-dire ITT, qui agit avec la complicité de BBC, Siemens, Hasler, Zellweger, Landis et Gyr, etc. Comme ils sont tous fournisseurs attirés des PTT, ils sont de ce fait les mieux armés pour mettre leur client sous pression.»

Rien entendu de ce genre la semaine dernière au congrès tenu à Lugano par l'Union PTT. Pas forcément faux pour autant.

LES RESSOURCES DU KIS LATIN

La semaine dernière, DP disait qu'on ne connaissait pas au juste la nature des renseignements enregistrés par le système informatisé des polices cantonales romandes (sauf Jura) et tessinoise. «Little brother» le sait, qui donne la liste des principaux fichiers mémorisés: auteurs d'accident, voitures, auteurs d'infractions, objets de valeur, bijoux, armes, délinquants connus, détenus, clients d'hôtels, chauffeurs de taxi, cafetiers, etc. Les informaticiens de service ont de quoi se livrer à d'intéressants recoupements, à l'insu des intéressés bien sûr. Et la protection de la personnalité dans tout cela? Une raison de plus de signer le référendum socialiste-syndicaliste contre l'Etat fouineur.

ZURICH

Un parti déchiré

Une liste socialiste portant les noms de deux candidats nouveaux, avec la recommandation d'ajouter les trois «sortants» qui, eux, figurent sur une liste syndicaliste: ce compromis permettra-t-il au parti socialiste de la Ville de Zurich d'échapper à la débâcle électorale qu'on lui promet? ou au contraire, divisé, en pleine déconfiture idéologique, subira-t-il la loi d'une droite en plein renouveau (le crocus, emblème radical!), et avec lui les projets qu'il défend, les petites gens qu'il est censé représenter?

L'origine de la crise qui vient d'éclater dans la gauche des bords de la Limmat remonte, à Zurich comme partout en Suisse — et cela dès avant 1968 — à l'entrée dans le parti socialiste d'une classe nouvelle de jeunes intellectuels dont l'émergence coïncide avec le développement du secteur public: enseignement, assistance sociale, administration en général.

De tout temps, le parti socialiste avait dû compter avec une «opposition» interne de gauche (ou dite telle) privilégiant la réflexion, voire l'idéologie, c'est-à-dire cette construction intellectuelle qui sécurise en protégeant du réel. Désormais, cette tendance va devenir, sinon majoritaire, du moins regroupera le plus grand nombre de militants actifs.

Cette génération va remettre en question ce qui en son temps avait été considéré comme une victoire indubitable: une participation au gouvernement.

Les hiatus entre les buts inscrits dans le programme socialiste et les réalisations pratiques envisageables lorsque la gauche parvient au pouvoir sont en soi sujets à débats et à frustrations. Une participation minoritaire au gouvernement accroît encore la difficulté du problème. A cet égard, les tensions qui travaillent le Parti socialiste suisse ou certains partis cantonaux sont connues de tous.

Dans ces conditions, l'apparition sur la scène zurichoise du mouvement des jeunes n'a pas manqué d'amener les socialistes de la ville au bord de la rupture. La revendication politique d'une vie différente — posée, il est vrai, avec pas mal de laxisme et de verbalisme — s'adressait, il est vrai, à toute la société et non plus aux seules formations politiques. Inévitablement, elle devait trouver un écho important parmi les socialistes qui tentèrent de servir d'intermédiaire entre les «jeunes» et les autorités. Las! L'opinion publique ne les a pas suivis, ni même la grande majorité de leur électorat.

Les magistrats socialistes, eux, et parmi ceux-ci Emilie Lieberherr, pris dans la tourmente, s'essayaient — en général courageusement — au compromis, décevant à la fois leur électorat (il ne comprend pas leur indulgence pour «ces émeutiers», «ces drogués») sans pour autant trouver grâce auprès des manifestants et de leurs partisans. Un magistrat pourtant choisit son camp sans ambiguïté: Jurg Kaufmann, efficace, ambitieux, ancien de mai 68, se distance résolument du parti et condamne les «jeunes».

LE REFUGE SYNDICAL

Ce revirement porte à son maximum la frustration de cette «gauche» qui souffre d'animer un parti portant des magistrats dont les opinions sont si éloignées des siennes. Au sein de la formation socialiste, désormais, les fronts sont durcis, l'affrontement dramatique, les insultes monnaie courante et la «gauche» fait intervenir dans les débats une pléiade d'orateurs brillants dont l'efficacité oratoire exaspère la partie adverse.

Le malheureux président, l'architecte Fünfschilling, se révèle incapable de contrôler un tant soit peu la situation. Et lors du vote décisif pour la désignation des candidats à l'exécutif de la ville, la majorité, après quelques péripéties, décide de ne représenter que deux des trois sortants, Emilie Lieberherr et Max Bryner, d'éliminer Kaufmann et d'ajouter deux nouveaux candidats appartenant à l'aile «gauche».

Au nom de la solidarité entre magistrats, Lieberherr et Bryner refusent le vote mais acceptent d'être présentés sur une liste syndicaliste où ils retrouvent Kaufmann. C'est la catastrophe; les responsables du parti suisse proposent leurs bons offices. Voilà pour le constat.

Le Parti socialiste suisse tout entier est-il à son tour menacé d'explosion, comme le laissent complaisamment entendre certains commentateurs patentés?

Deux greffons s'efforcent aujourd'hui de s'imposer.

A «gauche» (pour reprendre une fois de plus cette terminologie terroriste), un groupe exigeant, exclusif jusqu'à l'irréalisme: l'autogestion est certainement une idée décisive pour notre avenir; telle qu'elle est présentée actuellement, elle n'intéresse essentiellement que les professeurs d'Université qui en bénéficient déjà, mais elle laisse parfaitement indifférents la plupart des salariés qui n'ont même pas la participation, les petites gens une fois passée l'étape difficile de l'insertion dans le monde adulte.

A «droite», des notables qui identifient souvent l'action politique avec leur propre personne et qui, le cas échéant, sacrifieront l'unité du parti à leurs ambitions.

Il est urgent qu'entre ces deux blocs se mobilisent les militants partisans d'une formation politique efficace, non dogmatique, et dont l'utilité ne se limite pas à être le tremplin de «destinées» cantonales ou fédérales. En fait, la seule présence de ces militants-là peut désamorcer l'opposition frontale dont le parti socialiste est le théâtre.

Si un tel groupe parvient à se constituer — et il semble qu'à Zurich on en ait senti la nécessité — il devra faire admettre la possibilité d'une tension fructueuse, respectueuse des personnes, entre un parti libre de ses options et des magistrats limités par les contraintes de l'exercice d'un pouvoir minoritaire. C'est le prix à payer pour la victoire de la «participation», c'est le prix à payer pour que cette victoire ne soit pas une victoire à la Pyrrhus.